Genève

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 904

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

DEMOCRATIE DIRECTE

De l'art d'en tirer profit

(*jd*) La recette est simple: si vous êtes une petite organisation qui cherche à se profiler, vous lancez une initiative populaire, de préférence sur un thème de prédilection d'un parti politique établi ou d'une puissante organisation. La récolte des signatures, le dépôt et le traitement de l'initiative par le gouvernement et le parlement, la campagne de votation, toutes ces étapes obligées garantiront à votre demande un écho important dans l'opinion publique. Vous n'avez guère d'espoir de convaincre une majorité de citoyennes et de citoyens mais, pour obtenir un résultat honorable, il vous faut l'appui des organisations que vous avez voulu concurrencer par votre initiative, formulée sans chercher avec elles un accord préalable.

Entreprise difficile? Pas du tout. Les Organisations progressistes (POCH), le Parti du travail et le Parti socialiste ouvrier viennent d'en faire la preuve: le Parti socialiste suisse et l'Union syndicale suisse ont tous deux apporté leur soutien à l'initiative de l'extrême-gauche qui propose d'abaisser l'âge de la retraite à 60 ans pour les femmes et à 62 ans pour les hommes.

Or les deux grandes organisations de la gauche helvétique viennent de faire connaître leur projet pour la révision de l'AVS: un projet original qui tient compte à la fois de l'égalité des droits entre hommes et femmes et de la diversité des situations et des désirs individuels: retraite à 62 ans, mais possible dès 60 ans ou à 65 ans seulement.

L'initiative de l'extrême-gauche veut ancrer dans la constitution l'inégalité entre hommes et femmes; elle prévoit un délai de 3 ans pour l'adaptation de l'âge de la retraite (adaptation qui touche aussi le deuxième pilier) sans dire mot du financement de cette innovation: augmentation des cotisations, diminution des rentes? Au parlement de décider; mais dans sa composition actuelle, on ne peut guère s'attendre à une solution favorable aux assurés.

Bref, si l'initiative progressiste s'appuie sur un réel désir de nombreux salariés de prendre une retraite plus précoce, elle propose une solution inadmissible sur le principe et mal conçue dans la réalisation. Si on peut comprendre que des organisations marginales soient tentées par la démagogie, on a peine à suivre la démarche du PSS et de l'USS qui se laissent dicter leur conduite au lieu de concentrer leurs efforts dans la défense de leur propre projet. Une démarche qui traduit un manque de sérieux dans l'analyse et une légèreté coupable dans la stratégie. Combien de temps encore la gauche politique et syndicale se nourrira-t-elle de la nostalgie de l'échec? ■

GENEVE

Des parcs qui ont la cote

(*jd*) La mode est aux parcs technologiques. Dans plusieurs pays d'Europe, aux Etats-Unis et au Japon, ils surgissent depuis quelques années comme champignons après la pluie.

Autour de Genève, mais sur sol français, quatre projets sont annoncés; dans le canton de Vaud, Yverdon est sur les rangs. Et voici qu'à Genève, la Société générale pour l'industrie (SGI), une entreprise d'ingénierie, lance l'idée d'un tel parc.

Une idée qui, à première vue, peut séduire: 30 000 m² de bureaux, de laboratoires et d'ateliers, sans oublier l'espace vert et la cafétéria, des équipements pour l'informatique et les télécommunications offerts aux industries de pointe et aux instituts de recherche pour que bouillonnent les cerveaux et que se concrétisent de nouveaux produits de haute technologie. De cette concentration d'activités on attend une stimulation et un élan nouveaux grâce à l'échange d'informations, la collaboration avec l'Université et la rationalisation des tâches administratives.

A l'analyse, le projet de la SGI apparaît comme une greffe hâtive sur un terrain peu propice. Genève, de par ses dimensions restreintes, constitue déjà une sorte de parc technologique. Plutôt que de créer une nouvelle infrastructure sur un territoire déjà exigu, ne conviendrait-il pas d'améliorer la communication et la collaboration entre les multiples centres de recherche et les entreprises de pointe? Par ailleurs, le marché du travail genevois ne permet pas de répondre à une demande accrue en personnel très qualifié, une demande qui se heurte à la réglementation fédérale sur la main-d'œuvre étrangère. D'où l'intérêt des entreprises suisses comme étrangères pour les centres technologiques de France voisine qui disposent à la fois des terrains et du personnel nécessaires et des services offerts par Genève.

Finalement le projet genevois de la SGI doit être évalué dans un contexte romand. En matière de développement technologique, y a-t-il lieu de cultiver le cantonalisme et de multiplier les projets dans l'espace romand? La raison commande d'unir les forces et les moyens — main-d'œuvre, universités, entreprises — pour assurer l'avenir industriel de la Suisse romande. A ce titre, le projet d'Yverdon paraît le plus prometteur.

La SGI, rachetée au début des années 80 par le financier grec Latsis, semble être au bout du rouleau: en un an une centaine de collaborateurs ont quitté le navire, de leur propre gré ou licenciés. Son projet de parc technologique à Genève ne seraît-il pas une ultime tentative de se donner un peu d'oxygène? Si cette réalisation peut être utile à la SGI, rien ne prouve qu'elle présente un réel intérêt pour Genève. ■